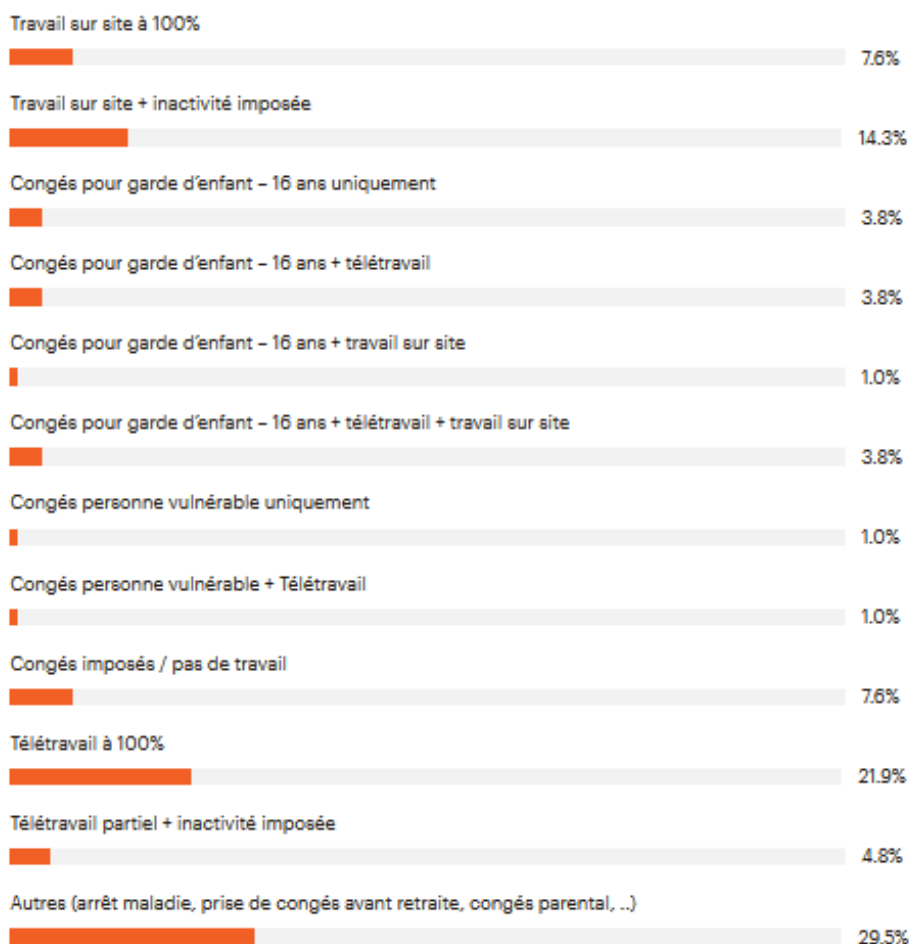




S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Votre situation

“Pendant le confinement (du 18 mars au 10 mai), parmi les situations suivantes, laquelle décrit votre situation pendant le confinement ?”

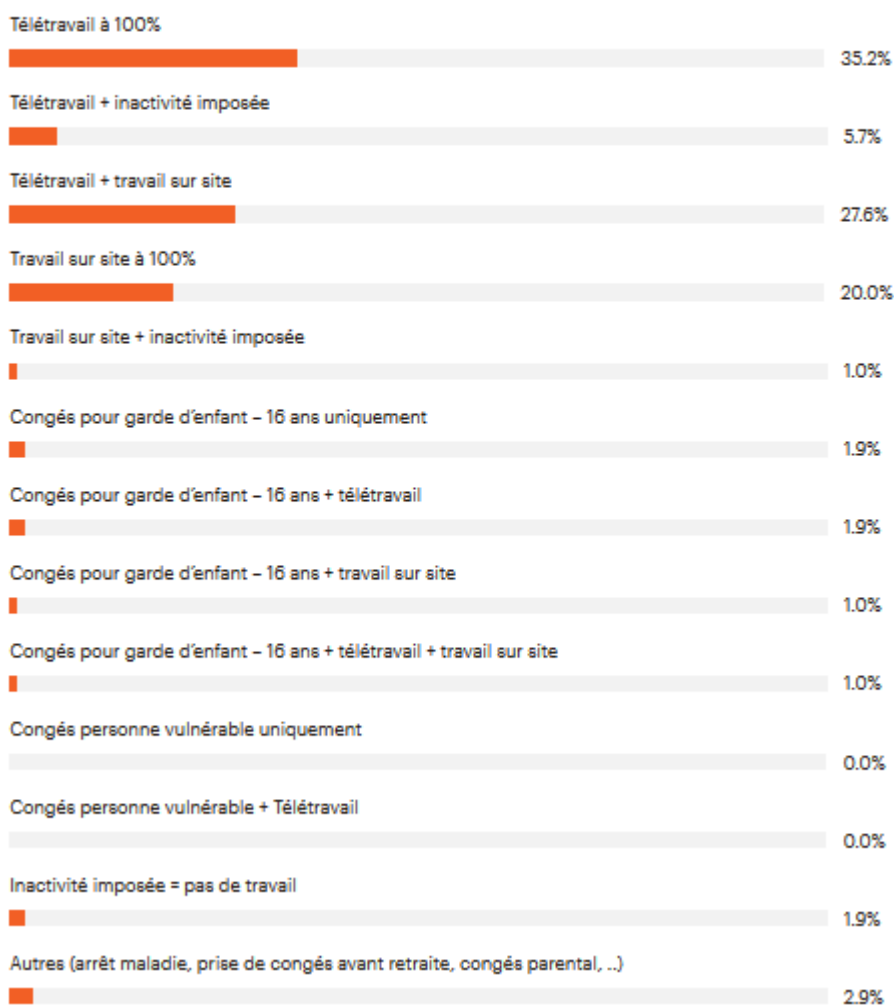


Le télétravail a été l'organisation de travail la plus utilisée. Ce qui prouve que cette organisation peut être mieux utilisée en période normale. L'expérience acquise pendant cette période sera utile pour améliorer l'accord actuel.

12% de salarié ont été en garde d'enfant ou en congé pour personne vulnérable pendant la première période de crise du COVID.

22% de salariés se sont déclarés en inactivité pendant toute ou partie de période.

“Depuis le 11 mai, parmi les situations suivantes, laquelle décrit votre propre situation ?”



Après le 11 mai, 70% des salariés ont déclarés être en télétravail. MBDA ayant trouvé des solutions, cette organisation de télétravail fait preuve de réalisme si on prend le temps de bien préparer sa mise en œuvre. Il ne doit plus avoir de frein pour augmenter cette organisation de travail dans un contexte hors COVID.

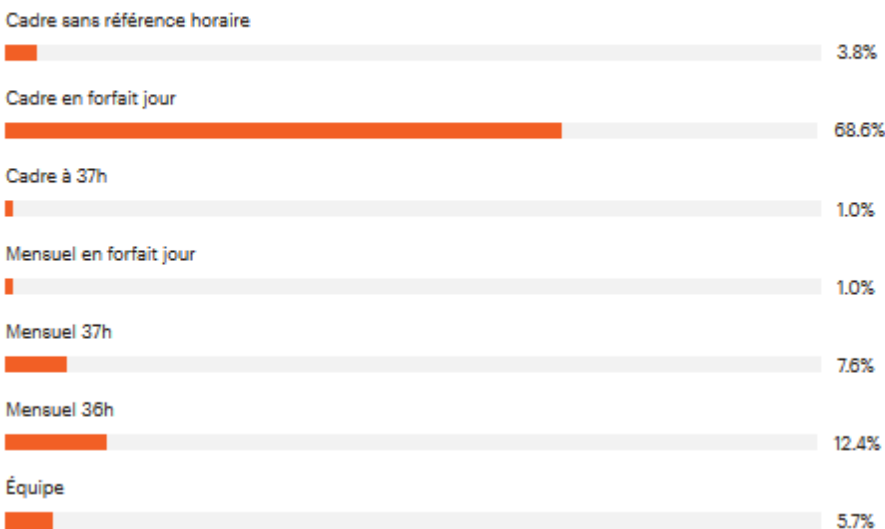
La moitié des salariés a pu reprendre son activité sur site après le 11 mai à temps complet ou pour quelques jours par semaine.

Vous n'êtes plus que 6% à vous déclarer en congés pour garde d'enfant ou personne à risque : moitié moins que la période avant le 11 mai.

“Vous avez des enfants de moins de 16 ans, comment envisagez-vous la reprise du travail ?”



“Vous êtes : ”



“Vous êtes”



Après cette période de crise, plus de 66% des salariés concernés par la garde des enfants, envisagent d'utiliser le télétravail lors de la reprise du travail après le confinement.

“Sur quel site travaillez-vous habituellement ?”

